



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS A CENTAURE SAS						Néant ☐ *	
			Exercice N				Total
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF
		services *	FG	509260	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	509260	FK		FL
	Production stockée *						FM
	Production immobilisée *						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP
	Autres produits (1) (11)						FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
	Variation de stock (marchandises)*						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX
	Salaires et traitements *						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce		HS	)	GA
			- dotations aux provisions				GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GH
		Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
	Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)							GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)							GW

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise										SAS A CENTAURE SAS		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	51423		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	51423		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)										HI	-51423			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	-91519			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1651352			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	3242088			
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)										HN	-1590735			
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								HY 1G			
	(3)	Dont	{ — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier								HP HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)									1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1J	1108428		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RD			
	(9)	Dont transferts de charges									A1	26197		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5	)	A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :				facultatifs	A6		obligatoires	A9				
						dont cotisations facultatives Madelin	A7							
						dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :									Exercice N			
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
		Détail en annexe												
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

Edité à partir de Loop V5.19.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



①

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise :		SAS A CENTAURE SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		7 CHEMIN DE LA DHUY 38240 MEYLAN		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		8 9 7 6 9 1 7 9 6 0 0 0 1 4		Certifiés conformes Norn Partners, Président Monsieur Olivier Prestel		Néant ☐ *	
				Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 3	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
				Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	52756	AC	19665	33091
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	1702	AU	711	991
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	19341623	CV	2462000	16879623
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)		BJ	19396083	BK	2482376	16913706	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	157812	BY		157812
		Autres créances (3)	BZ	320515	CA		320515
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	209464	CG		209464
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	58957	CI		58957
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	746750	CK		746750	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	33127			33127	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	203556			203556	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	20379517	1A	2482376	17897140	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :	
CR							
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise		SAS A CENTAURE SAS		Néant ☐ *	
				Exercice N 31122023	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....10195000..)			DA	10195000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB	60000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)			DD	2902
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	55142	
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-1590735
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	102980
	TOTAL (I)			DL	8825288
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	2685976
	Autres emprunts obligataires			DT	215577
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	5796000
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	44146	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	212609
	Dettes fiscales et sociales			DY	78883
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	38660
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
TOTAL (IV)			EC	9071851	
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17897140	
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Écart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1466952
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS A CENTAURE

Société par actions simplifiée au capital de 10.195.000 €

**Siège social : 7 Chemin de la Dhuy
38240 MEYLAN**

897 691 796 RCS GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2023

A l'assemblée générale de la société A CENTAURE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les statuts constitutifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A CENTAURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code du Commerce et par le Code de Déontologie de la Profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne :

Les titres de participations, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 16 879 624 €, sont évalués à leur coût d'acquisition, y compris les frais accessoires. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de Commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection

d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 20 septembre 2024

Le commissaire aux comptes

AHA AUDIT

Signé numériquement par
Nitro Software Belgium NV - Nitro Sign
Nitro Sign Premium de la
part de Cédric ALLOUARD
Date : 20/09/2024 17:54:50

Cédric ALLOUARD

Signé numériquement par Nitro
Software Belgium NV - Nitro Sign
Premium pour le compte de Anais
CRUSOT (+33674164150)
Date : 20/09/2024 17:48:24
Signé avec le mot de passe à
usage unique envoyé par SMS :
344228

Anais CRUSOT

Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	52 757	19 666	33 091	22 082
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	1 703	711	992	1 559
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées	19 341 624	2 462 000	16 879 624	10 228 961
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	19 396 083	2 482 377	16 913 707	10 252 602
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	157 813		157 813	38 590
Fournisseurs débiteurs	28 308		28 308	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 003		6 003	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	83 393		83 393	10 234
Autres créances	202 812		202 812	68 230
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	209 464		209 464	179 426
Charges constatées d'avance	58 957		58 957	17 965
ACTIF CIRCULANT	746 750		746 750	314 444
Charges à répartir sur plusieurs exercices	33 128		33 128	9 315
Prime de remboursement des obligations	203 556		203 556	
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION	236 684		236 684	9 315
TOTAL ACTIF	20 379 517	2 482 377	17 897 141	10 576 361
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/12/23	Net au 31/12/22
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 195 000	6 190 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	60 000	40 000
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2 902	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	55 142	
Report à nouveau		-204 081
Résultat de l'exercice	-1 590 736	262 125
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	102 981	51 557
CAPITAUX PROPRES	8 825 289	6 339 600
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles	2 685 976	1 941 406
Autres emprunts obligataires	215 577	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	5 796 000	2 148 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	44 146	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 609	62 972
Dettes fiscales et sociales	78 883	40 883
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 660	43 500
Produits constatés d'avance		
DETTES (1)	9 071 852	4 236 761
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	17 897 141	10 576 361
(1) Dont à plus d'un an (a)	7506 026	
(1) Dont à moins d'un an (a)	1565 826	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	509 260	385 898
Autres produits	26 306	6 708
Total	535 566	392 606
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	219 567	125 475
Total	219 567	125 475
MARGE SUR M/SES & MAT	315 999	267 131
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.	35 493	4 899
Salaires et Traitements	201 336	204 204
Charges sociales	76 484	78 087
Amortissements et provisions	11 583	9 022
Autres charges	7	6
Total	324 902	296 219
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 903	-29 088
Produits financiers	1 115 786	450 000
Charges financières	2 737 715	190 376
Résultat financier	-1 621 928	259 624
RESULTAT COURANT	-1 630 831	230 537
Charges exceptionnelles	51 424	30 640
Résultat exceptionnel	-51 424	-30 640
Impôts sur les bénéfices	-91 519	-62 228
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 590 736	262 125

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A CENTAURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 17 897 141 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 590 736 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/06/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les frais d'augmentation de capital sont inscrits à l'actif et amortis sur une période de 5 ans.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais liés à l'acquisition des titres de participations sont incorporés à leur prix de revient. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres. La dotation d'amortissement des frais d'acquisition des titres de participation est comptabilisée dans un compte d'amortissements dérogatoires.

Frais d'emission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis de manière linéaire sur la durée de l'emprunt.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Les litiges sont évalués selon la meilleure connaissance de l'entreprise.

Effectif moyen

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice est égal à 2 salariés.

Faits caractéristiques

Achat de la société ADW Net Work

Le 5 septembre 2023 la Holding A Centaure a procédé à l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société Advanced Data Wireless Network.

Le financement de l'opération a été réalisé par :

- > La souscription d'une dette senior d'un montant de 3.250.000 euros.
- > Une augmentation de capital réalisée par apports en numéraire.
- > Deux augmentations de capital réalisées par apports en nature d'une partie des actions ADW détenues par son président Jérôme Bernard.

Tous les frais d'acquisition ont été capitalisés.

Tup Planitech

La transmission universelle de patrimoine (TUP) de planitech a entraîné le transfert automatique de l'intégralité de son patrimoine à la société SERA le 17 Novembre 2023 avec un effet rétroactif au 01 Janvier 2023.

Opérations sur le capital

Dans le but de financer l'acquisition des titres ADW NETWORK, la société A CENTAURE a procédé le 5 septembre 2023 à plusieurs augmentations de capital :

- > Augmentation de capital en numéraire : le capital social a été augmenté de 3.400.195 euros par la création de 3.400.195 actions de préférence nouvelles à la valeur nominale de 1 euro.
- > Augmentation de capital en nature : le capital social a été augmenté de 524.805 euros par la création de 524.805 actions ordinaires à la valeur nominale de 1 euro.
- > Augmentation de capital en nature : le capital social a été augmenté de 80.000 euros par la création de 80.000 actions de préférence à la valeur nominale de 1 euro assorties d'une prime d'émission de 0.25 euro par action, soit un prix de souscription global de 100.000 euros.

Au 31 décembre 2023, le capital social est fixé à 10.195.000 euros, divisé en 10.195.000 actions à la valeur nominale 1 euro.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	33 770	18 987		52 757
Immobilisations corporelles	1 703			1 703
Immobilisations financières	10 228 961	9 112 662		19 341 624
Total	10 264 434	9 131 649		19 396 083
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	11 688	7 978		19 666
Immobilisations corporelles	143	568		711
Immobilisations financières		2 462 000		2 462 000
Total	11 832	2 470 545		2 482 377
ACTIF NET				16 913 707

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	33 770	18 987		52 757
Immobilisations incorporelles	33 770	18 987		52 757
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 703			1 703
Immobilisations corporelles	1 703			1 703
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	10 228 961	9 112 662		19 341 624
Immobilisations financières	10 228 961	9 112 662		19 341 624
ACTIF IMMOBILISE	10 264 434	9 131 649		19 396 083

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	18 987		9 112 662	9 131 649
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	18 987		9 112 662	9 131 649
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	33 091	
Total	33 091	

[1] à subdiviser éventuellement

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SERA 38240 MEYLAN	28 500	1 599 630	100,00	320 129
SAS ADW NETWORK 69150 Décines	30 000	1 511 563	100,00	381 856
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	11 688	7 978		19 666
Immobilisations incorporelles	11 688	7 978		19 666
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143	568		711
Immobilisations corporelles	143	568		711
ACTIF IMMOBILISE	11 832	8 545		20 377

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 537 286 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	157 813	157 813	
Autres	320 516	320 516	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	58 957	58 957	
Total	537 286	537 286	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabler	148 822
Total	148 822

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 195 000,00 euros décomposé en 10 195 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 190 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	4 005 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 195 000	1,00

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-204 081
Résultat de l'exercice précédent	262 125
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	58 043
Affectations aux réserves	58 043
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	58 043

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	6 190 000		4 005 000		10 195 000
Primes d'émission	40 000		20 000		60 000
Réserve légale		2 902	2 902		2 902
Réserves générales		55 141	55 142		55 142
Report à Nouveau	-204 081			-204 081	
Résultat de l'exercice	262 125	-262 125	-1 590 736	262 125	-1 590 736
Dividendes					
Provisions réglementées	51 557		51 424		102 981
Total Capitaux Propres	6 339 600	-204 081	2 543 732	58 043	8 825 289

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	51 557	51 424		102 981
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	51 557	51 424		102 981
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		51 424		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	2 685 976	310 976	2 375 000	
Autres emprunts obligataires (*)	215 577		215 577	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 796 000	880 551	3 790 449	1 125 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 609	212 609		
Dettes fiscales et sociales	78 883	78 883		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	82 806	82 806		
Produits constatés d'avance				
Total	9 071 852	1 565 826	6 381 026	1 125 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 625 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	352 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, fact. non parvenues	50 854
Sur empr. obligatair. convertibles	310 976
Org. sociaux Autres charges a payer	31 236
Formation professionnelle continue	269
Adesatt	40
Total	393 376

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	58 957		
Total	58 957		

AHA AUDIT

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissements de titres de participation :

Nantissement des titres de participation de la société SERA en faveur des banques BNP PARIBAS, CREDIT AGRICOLE et CIC LYONNAISE DE BANQUE, pour sûreté du remboursement de toutes sommes dues.

Nantissement des titres de participation de la société ADW NETWORK pour sûreté du rembourseent de toutes sommes dues.

Engagements durant la durée du contrat de prêt senior :

La société doit respecter les engagements suivant :

- Le maintien du ratio Dettes financières nettes / EBE Retraité supérieur à 2.5 au 31 décembre de chaque année.
Ce ratiion est déterminé sur la base des comptes consolidés dont A CENTAURE est la société consolidante.
A CENTAURE s'engage à respecter, à chaque date de clôture, que le montant de la Trésorerie du Groupe soit d'un montant minimum de quatre millions euros.
- Limitation des investissements corporels et incorporels à 200.000 euros par exercice pour A CENTAURE et ses filiales.
- Limitation d'endettement à court terme pour un montant de 150.000 euros pendant toute la durée des prêts, sans l'accord préalable des banques, pour A CENTAURE et ses filiales.
- Limitation des opérations de croissance externes à 5.000.000 euros par entreprise cible et 10.000.000 euros par exercice.

Emission d'obligations convertibles en actions : prime de non-conversion

La société A CENTAURE a décidé d'émettre un emprunt obligataire au profit de Jérôme Bernard, président de la société ADW NETWORK, sur 625.000 obligations, de valeur nominale 1 euro soit d'un montant nominal total de 625.000 euros par émission de 625.000 actions ordinaires.

Il sera servi à chaque obligation, en cas de non-conversion, une prime calculée au prorata temporis à compter de la souscription, de manière à porter à 6% par an le taux actuariel de chaque obligation. La prime sera capitalisée et payable in-fine au jour du remboursement de l'obligation.

L'engagement total s'élève à 215.577 euros, dont 12.021 euros au titre de l'année 2023.

Intégration fiscale

A compter du 1er janvier 2022, la société A CENTAURE et ses filiales ont, en application des articles 223 A et suivants du CGI, opté pour le régime d'intégration fiscale.

La société A CENTAURE est la société Mère, tête de ce Groupe fiscal.

Selon la convention d'intégration fiscale, le principe général de neutralité s'applique.

Les filiales conservent à leur charge le montant des impôts qui auraient dû être acquitté envers le Trésor Public si elles n'étaient devenues membre du Groupe.

Les paiements à effectuer par les filiales à la société A CENTAURE seront réalisés selon le même échéancier et pour le même montant que s'ils devaient être effectués au Trésor Public en l'absence d'appartenance au Groupe.

A CENTAURE

Société par actions simplifiée au capital de 10.195.000 €
Siège social : Meylan (38240) – 7, Chemin de la Dhuy
897 691 796 RCS Grenoble

(Ci-après la "**Société**")

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2024

AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du Président, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.590.736 €, en totalité au poste « Report à Nouveau ».

Les capitaux propres s'élèvent à 8.825.289 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis l'immatriculation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix dont disposent les associés présents ou représentés.

•
• •

Certifiée conforme.

Le Président

La société NORN Partners
Représentée par Monsieur Olivier Prestel

Signé par :

Olivier Prestel

1E2E38781658485...

Signature

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A CENTAURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 17 897 141 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 590 736 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/06/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L 123-28), du règlement de l'ANC N° 2016-07, homologué par arrêté du 26/12/2016, relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les frais d'augmentation de capital sont inscrits à l'actif et amortis sur une période de 5 ans.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les frais liés à l'acquisition des titres de participations sont incorporés à leur prix de revient. Ils sont amortis linéairement sur une période de 5 ans à compter de la date d'acquisition des titres. La dotation d'amortissement des frais d'acquisition des titres de participation est comptabilisée dans un compte d'amortissements dérogatoires.

Frais d'emission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont répartis de manière linéaire sur la durée de l'emprunt.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Les litiges sont évalués selon la meilleure connaissance de l'entreprise.

Effectif moyen

L'effectif moyen employé au cours de l'exercice est égal à 2 salariés.

Faits caractéristiques

Achat de la société ADW Net Work

Le 5 septembre 2023 la Holding A Centaure a procédé à l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote de la société Advanced Data Wireless Network.

Le financement de l'opération a été réalisé par :

- > La souscription d'une dette senior d'un montant de 3.250.000 euros.
- > Une augmentation de capital réalisée par apports en numéraire.
- > Deux augmentations de capital réalisées par apports en nature d'une partie des actions ADW détenues par son président Jérôme Bernard.

Tous les frais d'acquisition ont été capitalisés.

Tup Planitech

La transmission universelle de patrimoine (TUP) de planitech a entraîné le transfert automatique de l'intégralité de son patrimoine à la société SERA le 17 Novembre 2023 avec un effet rétroactif au 01 Janvier 2023.

Opérations sur le capital

Dans le but de financer l'acquisition des titres ADW NETWORK, la société A CENTAURE a procédé le 5 septembre 2023 à plusieurs augmentations de capital :

- > Augmentation de capital en numéraire : le capital social a été augmenté de 3.400.195 euros par la création de 3.400.195 actions de préférence nouvelles à la valeur nominale de 1 euro.
- > Augmentation de capital en nature : le capital social a été augmenté de 524.805 euros par la création de 524.805 actions ordinaires à la valeur nominale de 1 euro.
- > Augmentation de capital en nature : le capital social a été augmenté de 80.000 euros par la création de 80.000 actions de préférence à la valeur nominale de 1 euro assorties d'une prime d'émission de 0.25 euro par action, soit un prix de souscription global de 100.000 euros.

Au 31 décembre 2023, le capital social est fixé à 10.195.000 euros, divisé en 10.195.000 actions à la valeur nominale 1 euro.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	33 770	18 987		52 757
Immobilisations corporelles	1 703			1 703
Immobilisations financières	10 228 961	9 112 662		19 341 624
Total	10 264 434	9 131 649		19 396 083
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	11 688	7 978		19 666
Immobilisations corporelles	143	568		711
Immobilisations financières		2 462 000		2 462 000
Total	11 832	2 470 545		2 482 377
ACTIF NET				16 913 707

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	33 770	18 987		52 757
Immobilisations incorporelles	33 770	18 987		52 757
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 703			1 703
Immobilisations corporelles	1 703			1 703
- Participations évaluées par mise en				
- Autres participations	10 228 961	9 112 662		19 341 624
Immobilisations financières	10 228 961	9 112 662		19 341 624
ACTIF IMMOBILISE	10 264 434	9 131 649		19 396 083

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	18 987		9 112 662	9 131 649
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	18 987		9 112 662	9 131 649
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital	33 091	
Total	33 091	

[1] à subdiviser éventuellement

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SERA 38240 MEYLAN	28 500	1 599 630	100,00	320 129
SAS ADW NETWORK 69150 Décines	30 000	1 511 563	100,00	381 856
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	11 688	7 978		19 666
Immobilisations incorporelles	11 688	7 978		19 666
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	143	568		711
Immobilisations corporelles	143	568		711
ACTIF IMMOBILISE	11 832	8 545		20 377

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 537 286 euros et le classement par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	157 813	157 813	
Autres	320 516	320 516	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	58 957	58 957	
Total	537 286	537 286	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures a etabler	148 822
Total	148 822

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 10 195 000,00 euros décomposé en 10 195 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 190 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice	4 005 000	1,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	10 195 000	1,00

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-204 081
Résultat de l'exercice précédent	262 125
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	58 043
Affectations aux réserves	58 043
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	58 043

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	6 190 000		4 005 000		10 195 000
Primes d'émission	40 000		20 000		60 000
Réserve légale		2 902	2 902		2 902
Réserves générales		55 141	55 142		55 142
Report à Nouveau	-204 081			-204 081	
Résultat de l'exercice	262 125	-262 125	-1 590 736	262 125	-1 590 736
Dividendes					
Provisions réglementées	51 557		51 424		102 981
Total Capitaux Propres	6 339 600	-204 081	2 543 732	58 043	8 825 289

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	51 557	51 424		102 981
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	51 557	51 424		102 981
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		51 424		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	2 685 976	310 976	2 375 000	
Autres emprunts obligataires (*)	215 577		215 577	
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 796 000	880 551	3 790 449	1 125 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	212 609	212 609		
Dettes fiscales et sociales	78 883	78 883		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	82 806	82 806		
Produits constatés d'avance				
Total	9 071 852	1 565 826	6 381 026	1 125 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 625 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	352 000			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs, fact. non parvenues	50 854
Sur empr. obligatair. convertibles	310 976
Org. sociaux Autres charges a payer	31 236
Formation professionnelle continue	269
Adesatt	40
Total	393 376

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	58 957		
Total	58 957		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Nantissements de titres de participation :

Nantissement des titres de participation de la société SERA en faveur des banques BNP PARIBAS, CREDIT AGRICOLE et CIC LYONNAISE DE BANQUE, pour sûreté du remboursement de toutes sommes dues.

Nantissement des titres de participation de la société ADW NETWORK pour sûreté du rembourseent de toutes sommes dues.

Engagements durant la durée du contrat de prêt senior :

La société doit respecter les engagements suivant :

- Le maintien du ratio Dettes financières nettes / EBE Retraité supérieur à 2.5 au 31 décembre de chaque année.
Ce ration est déterminé sur la base des comptes consolidés dont A CENTAURE est la société consolidante.
A CENTAURE s'engage à respecter, à chaque date de clôture, que le montant de la Trésorerie du Groupe soit d'un montant minimum de quatre millions euros.
- Limitation des investissements corporels et incorporels à 200.000 euros par exercice pour A CENTAURE et ses filiales.
- Limitation d'endettement à court terme pour un montant de 150.000 euros pendant toute la durée des prêts, sans l'accord préalable des banques, pour A CENTAURE et ses filiales.
- Limitation des opérations de croissance externes à 5.000.000 euros par entreprise cible et 10.000.000 euros par exercice.

Emission d'obligations convertibles en actions : prime de non-conversion

La société A CENTAURE a décidé d'émettre un emprunt obligataire au profit de Jérôme Bernard, président de la société ADW NETWORK, sur 625.000 obligations, de valeur nominale 1 euro soit d'un montant nominal total de 625.000 euros par émission de 625.000 actions ordinaires.

Il sera servi à chaque obligation, en cas de non-conversion, une prime calculée au prorata temporis à compter de la souscription, de manière à porter à 6% par an le taux actuariel de chaque obligation. La prime sera capitalisée et payable in-fine au jour du remboursement de l'obligation.

L'engagement total s'élève à 215.577 euros, dont 12.021 euros au titre de l'année 2023.

Intégration fiscale

A compter du 1er janvier 2022, la société A CENTAURE et ses filiales ont, en application des articles 223 A et suivants du CGI, opté pour le régime d'intégration fiscale.

La société A CENTAURE est la société Mère, tête de ce Groupe fiscal.

Selon la convention d'intégration fiscale, le principe général de neutralité s'applique.

Les filiales conservent à leur charge le montant des impôts qui auraient dû être acquitté envers le Trésor Public si elles n'étaient devenues membre du Groupe.

Les paiements à effectuer par les filiales à la société A CENTAURE seront réalisés selon le même échéancier et pour le même montant que s'ils devaient être effectués au Trésor Public en l'absence d'appartenance au Groupe.